

L'étranger

Véronique ELFAKIR
"Chant du rien"

J'en appelle à ton visage,
étranger
de sel, de vent, d'ambre, d'effroi,
jardin fermé.

Autre, tu es,
Autre, tu demeures,
dans le non-lieu de la rencontre,
fugitif étranger un instant capturé,
face à face furtif,
ton regard incisif exhibe ma solitude,
l'exil inquiet de ma parole.

Toi,
qui sans cesse te retourne
et me détourne,
parcours sans recours, sans retour,

Toi,
l'insaisissable,
incessant voyageur de l'improbable,
reste l'obscur, l'inatteignable.

Ne mets pas fin à ma faim,
laisse ma soif ardente,
dans le désert de l'attente.

Abîme secret d'un dévisagement,
où d'une rencontre,
l'oasis s'envisage.

D'une étrangeté sans appel,
simple mirage.

Voisins

Jacques ALVAREZ-PEREYRE

Quand on ouvrit la porte à l'homme, il se tenait sur le seuil, les bras ballants. Il n'avait pas grand air dans ses habits d'infortune, demandant s'il pouvait se chauffer. "Entrez donc !", répondit la fermière.

Le second, guère mieux vêtu, s'en vint le jour après et quémanda un bout de pain. Quelques maisons plus loin, le troisième offrit ses services pour rien.

La semaine suivante fut calme mais bientôt trois autres se présentèrent avec un mélange de gêne et d'espoir. Ils parlaient mal mais se faisaient comprendre. "Nous sommes voisins", dirent-ils. De fait, ils vivaient à quelques kilomètres de là, de l'autre côté du ruisseau qui marque la frontière.

C'est alors que certains habitants du village demandèrent que l'on définît le terme : voisins. La controverse qui suivit montra qu'il était difficile de s'accorder sur ce point.

Certains arguaient que "voisinage" devait s'entendre au sens premier : qui habite à proximité immédiate. A cela, d'autres rétorquèrent que des domaines princiers jouxtaient de modestes demeures. Est-on vraiment voisins quand on n'entreprend pas commerce ?

Surgit alors l'expression : "entre nous". Etre voisins, c'était "être entre nous". Encore fallait-il instituer des limites : parlait-on de la même famille, des habitants du village ? Que dire, aussi, de la ville que jusque-là on appelait voisine ?

Tâche ardue, que seuls des experts pouvaient peut-être mener à terme. Autant consulter les enfants du village partis jadis faire carrière au siège de la province.

Ceux-ci doctement déclarèrent : "Les pantalons, mêmes larges, ont des bretelles qui les maintiennent près du corps. C'est dans ce sens qu'il faut entendre "entre nous" : comme cul et chemise.

Ceux qu'arrangeait cette interprétation s'écrieront : "Faisons graver ce jugement en lettres d'or sur nos registres ! — "Que nenni !" , répliqueront leurs opposants : "Nos experts ont beau être nés au village, ils nous accordent audience avec parcimonie quand nous allons les visiter. Et nous font reconduire en disant : "Adieu, mon cousin ! Bonjour chez vous ! CHEZ VOUS !!!"

Après force conciliabules, on arriva à un compromis : on serait voisins au premier, au second, au troisième degré ; on dirait "voisins-voisins" pour ceux que l'on côtoyait mais sans plus, "voisins éloignés" pour les autres. Et les cousins de la ville seraient les "anciens voisins".

Quant aux nouveaux venus, on dirait d'eux : "presque-voisins" en attendant qu'ils fassent souche.

La question était-elle réglée ? La paix revenue ? Quelques mois s'écoulèrent, puis un homme s'en vint avec sa femme et sa fille : "Nous venons faire souche", dit-il.